



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROOST-WARENDIN

Séance du 24 juin 2024

Le Conseil municipal de Roost-Warendin, régulièrement convoqué le 17 juin 2024, s'est réuni le 24 juin 2024 à 17h30 dans la salle du Conseil, sous la présidence de Lionel Courdavault, Maire.

Présents

L. Courdavault, F. Duez, B. Richard, J. Bailleux, J.L. Quin, N. Majchrzak, S. Pantigny, J. Leclercq, C. Degobert, A. Hellebuyck, L. Ilski, R. Cernecca, J.L. Obert, C. Pawlak, C. Leclaire, JM. Delsaux, C. Delavalle, MA. Olivier, A. Dumont, A. Lemal, C. Gigliotti, F. Mosio, S. Joos.

Absents

L. Miceli (procuration à L. Ilski), C. Boidin (procuration à JM. Delsaux), D. Delcroix, G. Dujardin, E. Deregnacourt (procuration à C. Gigliotti), B. Witczak (procuration à F. Mosio).

Acquisition parcelle C2926 - Avenue du 8 Mai 1945

Point présenté par Monsieur Jean-Louis Quin

Considérant le projet ERBM sur le quartier de Belleforière et la déclinaison du schéma directeur en fiches actions sur le quartier ;

Considérant le projet de développement des liaisons douces dans le quartier de Belleforière issue des fiches actions ERBM ;

Considérant la nécessité de diviser la parcelle C2926 afin de connecter d'autres propriétés communales ;

Considérant le plan de division du géomètre SARL Franck Tillier en date du 05/06/2024 ;

Considérant la promesse de vente signée le 4 janvier 2024 entre la commune et Monsieur et Madame DUEZ, propriétaires du terrain.

Le Conseil municipal **décide** à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire l'acquisition de la parcelle C2926 pour une surface de 527 m² pour un montant total de 10 000 € ;
- de prendre en charge les frais de division et d'acte notarié ;
- de signer les actes afférents au dossier ;
- de fixer à cette délibération une durée de validité de 18 mois à partir de son vote en Conseil municipal.

La Secrétaire de Séance,



Cécile LECLAIRE



Le Maire,

Lionel COURDAVAULT